

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 7293 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HOUTI SLMN

Date de naissance : 26.02.1968

Adresse : 637. La lagoune golf ressort

Villa verte Coton

Tél. : 0661826168 Total des frais engagés : 1610 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12.04.2023

Nom et prénom du malade : HOUTI SLMN Age : _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : _____

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : _____

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CMA Le : 23/06/2023

Signature de l'adhérent[e] : [Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Recet et signature du Médecin atteste le Pajement des Actes
12/6/123	/	-	/	DR. EL HADJ M'HAMED Médecin Interniste IBN ROCHD CASABLANCA FRUCH ROCHD CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

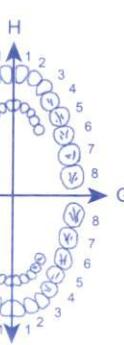
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Hôpital sans Tabac
Fumer tue

المركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد
 Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd
 مستشفى 20 غشت 1953
 Hôpital du 20 Août 1953



وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

مسقشى بدون تدخين
التدخن يقتل

Casablanca, le : 10/04/2023

ORDONNANCE

Dacteur :

Hanti Samii

Mr HOUTI Samir
26-02-1968
2304130024



1) NFS pg.

2) mère - crat - hsatc - GAJ

Fenêtre - ASAT - ALAT

3) Chalchite (Totl). - HSL-LD2
CATOIREA

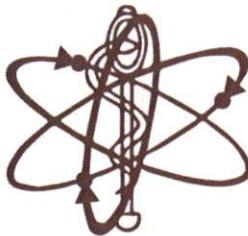
4) PSA - Adiponit

5) $\text{Cu}^+ - \text{AT5}$



Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
 Génétique moleculaire
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prenatal
 Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste
 Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
 Diplômé de l'Université Paris VII
 et de l'Institut Pasteur de Paris
 Biologiste Qualiticien

FACTURE N° 2304130024

Mr Samir HOUTI

Demande N° 2304130024
 Date de l'examen : 13-04-2023
 Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PSAD	Prélèvement sang adulte	E25	E
	ALAT (transaminase TGP)	B50	B
	ASAT (transaminase TGO)	B50	B
	Cholestérol	B30	B
	Calcium	B30	B
	Créatinine	B30	B
	HbA1c	B100	B
	Triglycérides	B50	B
	PSA Total	B300	B
	LDL Dosage direct	B50	B
	Urée	B30	B
	Albumine	B60	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Ferritine	B250	B
	Acide Urique	B30	B
	NF	B80	B
	Cholestérol HDL	B50	B

Total des B : 1220

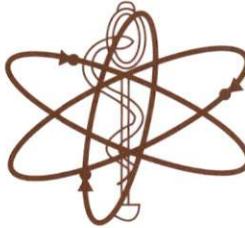
TOTAL DOSSIER : 1610 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille six cent dix dirhams DH



Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale
Biologie Moléculaire
Biologie Spécialisée
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prénatal



لَجْنَبِرُ الْأَنْوَالُ

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

Mr Samir HOUTI

Né(e) le : 26-02-1968

Dossier N° : 2304130024

Date de l'examen : 13-04-2023

Prélevé le : 13-04-2023 15:38 en externe

Édité le : 10-05-2023

DR :

Adresse :

Page 1 / 3



ACCREDITATION
N° 8 3245
Porté disponible sur
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

HEMATOCYTOLOGIE

Hémogramme

Cytométrie de flux sur ABX Pentra (échantillon primaire : sang total EDTA)

21-10-2019

Leucocytes [AC]	6.10	milliers/ μ l	(4.00–10.00)	8.30
Hématies : [AC]	4.44	millions/ μ l	(4.50–6.50)	4.51
Héroglobine : [AC]	13.1	grs/dL	(13.0–17.0)	13.6
Hématocrite : [AC]	38.9	%	(40.0–54.0)	40.8
VGM : [AC]	88.0	μ 3	(80.0–100.0)	91.0
TCMH : [AC]	29.5	pg	(27.0–32.0)	30.3
CCMH : [AC]	33.7	g/dl	(32.0–36.0)	33.4
RDW : [AC]	14.2	%	(11.0–16.0)	13.0
Polynucléaires Neutrophiles :	51.1	%		68.5
Soit:	3.12	milliers/mm ³	(2.00–7.50)	5.69
Polynucléaires Eosinophiles :	2.0	%		2.2
Soit:	0.12	milliers/mm ³	(0.00–0.50)	0.18
Polynucléaires Basophiles :	0.5	%		0.5
Soit:	0.03	milliers/mm ³	(0.00–0.20)	0.04
Lymphocytes :	41.2	%		24.8
Soit:	2.51	milliers/mm ³	(1.00–4.00)	2.06
Monocytes :	5.2	%		4.0
Soit:	0.32	milliers/mm ³	(0.20–1.00)	0.33
Plaquettes : [AC]	312		(150–500)	277

BIOCHIMIE SANGUINE

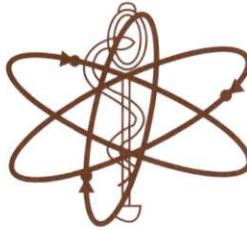
21-10-2019

Glycémie à jeun [AC]	0.96	g/l	(0.74–1.09)	0.94
(Enzymatique HK/G6PDH– Cobas 6000® Roche)	5.33	mmol/l	(4.11–6.05)	
Urée [AC]	0.24	g/l	(0.17–0.49)	0.16
(Cinétique Urease/GLDH– Cobas 6000® – Roche)	4.00	mmol/l	(2.76–8.08)	
Créatinine [AC]	7.6	mg/l	(7.0–12.0)	8.0
(Jaffé, Colorimétrique Cinétique– Cobas 6000® Roche)	67.3	μ mol/l	(62.0–106.2)	



Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale
 Biologie Moléculaire
 Biologie Spécialisée
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prénatal



لَجْنَاحُ الْأَنْوَاعِ

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
 Diplômé de l'Université Paris VII
 et de l'Institut Pasteur de Paris
 Biologiste Qualiticien

Mr Samir HOUTI

Né(e) le : 26-02-1968

Dossier N° : 2304130024

Date de l'examen : 13-04-2023

Prélevé le : 13-04-2023 15:38 en externe

Édité le : 10-05-2023

DR :

Adresse :

Page 2 / 3



ACCREDITATION
 N° 8 3245
 Porté disponible sur
www.coefrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

Acide Urique [AC]

(Colorimétrique enzymatique Uricase/PAP – Cobas 6000® Roche)

43 mg/l
 255.9 µmol/l
 (34–70)
 (202.3–416.5)

21-10-2019

Cholestérol total [AC]

(Colorimétrique Enzymatique – Cobas 6000® Roche)

1.94 g/l
 5.02 mmol/l
 (<2.00)
 (<5.17)

1.63

21-10-2019

HDL-Cholestérol [AC]

(Enzymatique Colorimétrique Cobas 6000® Roche)

0.49 g/l
 1.27 mmol/l
 (>0.55)
 (>1.42)

0.47

LDL-Cholestérol (direct) [AC]

(Enzymatique Colorimétrique – Cobas 6000® Roche)

1.42 g/L
 3.67 mmol/L
 (<1.55)
 (<4.01)

Les valeurs suivantes représentent les taux chez l'adulte en terme de risque de maladie coronarienne :

-Faible: <1.29 g/L (2.59 mmol/L)

-Intermédiaire: 1.30 à 1.59 g/L (3.35 à 4.12 mmol/L)

-Elevé: 1.60 à 1.89 g/L (4.13 à 4.92 mmol/L)

-Très élevé: >1.90 g/L (>4.92 mmol/L)

Triglycérides [AC]

(GPO/PAP – Cobas 6000® Roche)

0.50 g/l
 0.57 mmol/l
 (<1.50)
 (<1.70)

0.60

HbA1c

(Automate HLC-723GX /HPLC)

5.5 %
 (4.0–6.0)

21-10-2019

Ferritine [AC]

(ECLIA- COBAS 6000® Roche)

19.3 ng/mL
 (30.0–400.0)

28.6

Albumine [AC]

(Colorimétrique Vert de bromocrésol- Cobas 6000® Roche)

45.4 g/l
 657.8 mmol/l
 (35.0–52.0)
 (507.2–753.5)

21-10-2019

IONOGRAMME SANGUIN

Echantillon primaire : plasma hépariné

21-10-2019

Calcium [AC]

(5-Nitro 5-méthyl-BAPTA Cobas 6000® Roche)

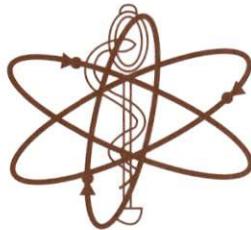
92 mg/l
 2.30 mmol/l
 (86–100)
 (2.15–2.50)

89



Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale
Biologie Moléculaire
Biologie Spécialisée
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prénatal



Mr Samir HOUTI

Né(e) le : 26-02-1968

Dossier N° : 2304130024

Date de l'examen : 13-04-2023

Prélevé le : 13-04-2023 15:38 en externe

Édité le : 10-05-2023

DR :

Adresse :

Page 3 / 3



ACCREDITATION
N° 8 3245
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

ENZYMOLOGIE

21-10-2019

Transaminases GOT (ASAT) [AC] 18 UI/L (<40) 17
(IFCC, sans PYP Cobas 6000® Roche)

Transaminases GPT (ALAT) [AC] 13 UI/L (<41) 13
(IFCC, sans PYP Cobas 6000® Roche)

MARQUEURS TUMORAUX

échantillon primaire : sérum

21-10-2019

PSA Total [AC] 1.810 ng/mL (<3.100) 1.230
(ECLIA- COBAS 6000® Roche)

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement

